

**Décision N°DEC23-02 portant nomination de la direction
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la décision N°DEC22-16 du 6 décembre 2021 portant nomination de la direction de l'UR 4600 Centre Européen de Recherches en droit des Familles, des Assurances, des Personnes et de la Santé ;

Vu l'avis favorable des établissements tutelles du laboratoire ;

Considérant le contrat sexennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la démission de l'équipe de direction au 10 janvier 2023 ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Laurent BLOCH est nommé directeur de l'unité de recherche UR 4600 Centre Européen de Recherches en droit des Familles, des Assurances, des Personnes et de la Santé à compter du 10 janvier 2023, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Mme Adeline GOUTTENOIRE est nommée directrice adjointe de l'unité de recherche UR 4600 Centre Européen de Recherches en droit des Familles, des Assurances, des Personnes et de la Santé à compter du 10 janvier 2023, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 22 mai 2023
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS

